

Le quai de la Nautique et l'épave associée

par Jean-Marie et Françoise Falguéra, Marie-Pierre Jézégou



Le quai de la Port-la-Nautique dans la passe de la Société Marseillaise de Crédit © J.-M. Falguéra

Entre 1999 et 2003, les prospections et sondages conduits par ANTEAS ont permis de mettre au jour une structure quadrangulaire de 22 m de long sur 8,8 m de large, orientée *grosso modo* nord-sud et située à l'entrée occidentale du port de plaisance de la Société Marseillaise de Crédit, sous le quai moderne.

Cet aménagement construit en grand appareil de réemploi est enserré dans une enceinte de madriers de bois, plantés de champ, dont le sondage, à -4,10 m de profondeur, n'a pas permis d'atteindre

la base. Positionnés bord à bord, sans jointolement, ces madriers ont une épaisseur constante de 34 cm. L'absence d'étanchéité interdit de les considérer comme un batardeau (caisson en bois) permettant de réaliser, à l'intérieur, une construction hors d'eau. À l'extérieur, une poutre horizontale, faisant sans doute office de tirant, interrompt le caisson et permet de visualiser la partie méridionale de la structure sur 2,70 m de hauteur. Celle-ci est formée de six assises en élévation qui reposent à -2,70 m sous

le lit de l'étang. L'aspect chaotique de l'ensemble révèle une mise en place imprécise. Seule la sixième assise a été l'objet d'un travail soigné : les joints entre chaque bloc étant assuré par des clés de bois en queue d'aronde. À l'intérieur, deux assises horizontales en pierre de taille encadrent et maintiennent le noyau interne de la fondation, constitué de matériaux de tout venant et de moellons. La fonction de ce soubassement n'est pas déterminée avec certitude. Par comparaison avec d'autres constructions de ce type dans le bassin méditerranéen, plusieurs interprétations peuvent être proposées, parmi lesquelles celles d'amarrage, de tour fanal, ou d'amer (point de repère fixe utilisé pour la navigation maritime), ou même de phare. Parallèles au caisson, à 0,90 m et 2 m de distance vers le nord, deux alignements de pieux de section rectangulaire de 40 x 15 cm, plantés verticalement, matérialisent

les vestiges d'une architecture en bois aujourd'hui disparue qui devait relier la construction au rivage sur une distance d'une centaine de mètres, sous la forme d'un éventuel ponton en bois.

En direction du nord, près du rivage antique supposé, dans le bassin de la Société Marseillaise de Crédit, les recherches de la suite de ce ponton ont permis la découverte de vestiges de membrures* et de bordés appartenant à une épave romaine abandonnée.

La présence de cette épave, aujourd'hui sous le terre-plein du quai moderne de la Société Marseillaise de Crédit, incite à penser que la structure bâtie, de 22 m sur 9 m, était en eau sur ses quatre côtés. L'observation des quelques fragments prélevés de membrures et de virures* de l'épave ont révélé la même particularité d'assemblage des membrures sur les virures au moyen de ligatures végétales (cf. *supra* les épaves de Gruissan).